

able à la SNCF

contrôle des discussions avec les syndicats par le gouvernement. Aussitôt après, une pétition circule sur Internet, appelant les cadres de la boîte à soutenir leur patron contre une politique gouvernementale suicidaire, en regard d'une concurrence qui va se déchaîner avec la fin du monopole de la société nationale. Vidaines et Valls songent immé-

diatement à éjecter l'insolent. Mais le préfet d'Ile-de-France, Jean-François Caronco, qu'ils envisagent d'installer dans son fauteuil, préfère attendre le verdict des urnes, en mai 2017. Du coup, Guillaume Pepy reste sur la voie. En attendant le prochain feu rouge gouvernemental. Ou syndical.

J. C.

Des agents doubles à la pénitencière

L'ADMINISTRATION pénitencière vient de pondre un nouveau plan de « déradicalisation », que « Le Canard » s'est procuré. On y apprend que les maîtres d'œuvre en seront les conseillers d'insertion et de probation de la pénitencière. Avec les surveillants, ils seront désormais chargés de « repérer » les personnes radicalisées ou en voie de l'être, qu'elles soient détenues ou sorties de prison sous contrôle. Entre autres banalités, il est recommandé au personnel de « tenter d'identifier si l'idéologie à laquelle la personne adhère constitue une idéologie violente, qui promeut l'appel au martyr, banalise la cruauté et dépersonnalise les victimes du terrorisme ».

On leur souhaite bien du plaisir. Car, par un curieux mélange des genres, les agents doivent à la fois « construire un accompagnement » et rapporter tout ce qu'ils apprennent au délégué local du renseignement pénitencière, lequel balancera tout au

« bureau du Renseignement pénitencière ». Dans ces conditions, la confiance ne durera guère que le temps d'un rendez-vous, et les « personnels pénitenciers » commencent sérieusement à renâcler. « On veut nous transformer en agents de renseignement », dénonce Delphine Colin, de la CGT.

Expérimenté sur deux sites, le plan sera généralisé à la fin de 2016, et les « entretiens » de radicalisation avec chaque suspect se succéderont au rythme d'un par mois, au minimum. Carément impossible avec les effectifs actuels, se rebellent les conseillers d'insertion. Ils se radicalisent ?

D. S.

Pan sur le bec !

« Le Canard » (18/5) a écrit que, « depuis Sarko, la direction de la SNCF [opérait] systématiquement des retenues sur les feuilles de paie des grévistes ». En fait, ces retenues étaient pratiquées avant Sarkozy.

Le coupable aura droit à trois allers-retours dans le RER B à une heure de pointe.



Faux

C'ÉTAIT pour acheter trois fois rien : une bouteille d'eau, un sandwich et quelques fruits. Arrivé à la caisse du supermarché pour régler la somme de 8,37 euros, Hamid, enseignant au collège voisin, a sorti un billet de 20 euros, dont la caissière a cru bon de vérifier l'authenticité dans un appareil. Raté, lumière rouge ! Nouvel essai à une autre caisse : caramba, encore raté ! La sentence tombe : il s'agit d'un faux.

C'est même la double peine : l'employée l'informe qu'elle a pour consigne de conserver le billet, sans autre forme de procès. Hamid, qui a reçu ledit billet des mains de sa vieille mère, refuse, s'agace et entend bien repartir avec son argent. Touche pas au grisbi !

Voilà les vigiles qui déboulent, puis les gendarmes de la brigade du coin, celle des Andelys (Eure). Hamid est invité à les suivre à la caserne afin d'y faire une déposition. Enfin, pas seulement : un pandore sort soudain un Code pénal, demande au dangereux faussaire s'il souhaite contacter un avocat puis assène : « Vous risquez 10 ans de prison et 150 000 euros d'amende. » On

peut payer nêtemen cachée..

Ce n'ei demande d'arme ou activités épargne, viner l'âge darmerie)



L'interi l'« audito comme di poursuit. aucun sa ploie les ç tème sur-tise du Sherlock œil fermé prouvant vain. Et dans un l Hamid enquêteu